## **Thierry Lefèbvre** (mars 17, Arènes de Lutèce) Chargé du programme «Espaces» au Comité français de l'UICN

Question-clé transcrite et éditée par Anne Teyssèdre

## Réseau mondial des espaces protégés Quelle dynamique ? Quels objectifs ?

https://vimeo.com/286897130

L'histoire des aires protégées commence en 1872, aux États-Unis, avec la création du Parc National de Yellowstone qui est aujourd'hui le Parc plus connu à l'échelle mondiale. Et depuis plus d'un siècle, on a créé plus de 200 000 aires protégées à travers le monde, qui couvrent 15 % à peu près des superficies terrestres et près de 10 % des zones marines, notamment des zones territoriales — si l'on rapporte à l'échelle des océans, c'est seulement 4 % des océans qui se trouvent aujourd'hui couverts par des aires protégées. C'est donc un dispositif qui a connu un succès croissant et qui connaît aujourd'hui encore une augmentation permanente, en nombre et en superficie, dans tous les pays du monde.

Les États de la Convention sur la diversité biologique se sont engagés, dans le cadre stratégie internationale qu'ils ont définie en 2010, à préserver 17 % des terres et 10 % des zones marines sous le statut d'espaces protégés, éventuellement d'autres statuts de conservation, avec un objectif d'une bonne qualité de gestion et de gouvernance, qui soit également assurée, également un objectif de représentativité écologique – il faut que ces espaces puissent être effectivement disposés sur des sites à enjeux pour les espèces et les habitats, et une connectivité qui soit assurée également dans ces réseaux d'espaces naturels protégés. Çà, c'est l'objectif qu'on appelle n°11 d'Aïchi (Objectifs d'Aïchi (Japon, 2010) : COP10, Convention sur la Diversité Biologique). Eh bien, cet objectif, pour l'instant, du point de vue quantitatif est effectivement bien mis en œuvre, dans tous les pays du monde. Alors bien sûr, il y a une très grande disparité selon les États. Par exemple, en Amérique latine, des États comme le Brésil protègent plus de 17 % de leur superficie terrestre, alors que dans des zones comme le Sahel certains pays de la péninsule arabique protègent moins de 10 %. Donc il y a de très fortes disparités à l'échelle internationale dans ces niveaux de couverture.

Sachant que des pays se sont engagés d'ici 2020 à protéger près de 17 % de leur superficie, on est donc pas loin du compte à l'échelle globale, mais il faudra sans doute harmoniser un certain nombre d'efforts nationaux. En ce qui concerne les océans, l'objectif fixé par les états est de 10 %. Cet objectif est d'ores et déjà dépassé puisqu'on est déjà à plus de 10,3 % aujourd'hui des eaux territoriales qui sont protégées. Donc un succès croissant, avec des disparités régionales importantes sur terre comme sur mer et qui nécessitera effectivement un effet de rééquilibrage.

Le fait de créer des aires protégées ne suffit évidemment pas à s'assurer de la conservation de la biodiversité. Il faut que ces espaces soient correctement gérés, et là encore on observe de très grandes disparités à l'échelle internationale.